

## FINANCES

- 1) Compte de gestion 2018 du Budget Général
  - 2) Compte administratif 2018 du Budget Général
  - 3) Affectation du résultat 2018 du Budget Général
  - 4) Compte de gestion 2018 du Budget Assainissement Collectif SIARCE
  - 5) Compte administratif 2018 du Budget Assainissement Collectif SIARCE
  - 6) Affectation du résultat 2018 Budget Assainissement Collectif SIARCE
  - 7) Compte de gestion 2018 du Budget Assainissement Collectif Le Malesherbois
  - 8) Compte administratif 2018 du Budget Assainissement Collectif Le Malesherbois
  - 9) Affectation du résultat 2018 du Budget Assainissement Collectif Le Malesherbois
  - 10) Compte de gestion 2018 du Budget Assainissement Non Collectif
  - 11) Compte administratif 2018 du Budget Assainissement Non Collectif
  - 12) Affectation du résultat 2018 du Budget Assainissement Non Collectif
  - 13) Compte de gestion 2018 du Budget Eau potable assujetti SIARCE
  - 14) Compte administratif 2018 du Budget Eau potable assujetti SIARCE
  - 15) Affectation du résultat 2018 du Budget Eau potable assujetti SIARCE
  - 16) Compte de gestion 2018 du Budget Eau potable non assujetti SIARCE
  - 17) Compte administratif 2018 du Budget Eau potable non assujetti SIARCE
  - 18) Affectation du résultat 2018 du Budget Eau potable non assujetti SIARCE
- 
- 29) Modification d'autorisations de programme et de crédits de paiements – Plan Pluriannuel d'investissement 2018-2020

# Introduction générale

## CONTEXTE ET STRATEGIE FINANCIERE appliqués à l'exercice 2018

En 2018, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivières et du Cycle de l'Eau (SIARCE) regroupait SOIXANTE-HUIT (68) communes sur TROIS (3) départements (Essonne, Loiret, Seine et Marne).

Les compétences du SIARCE comprennent principalement :

- les cours d'eau et milieux naturels associés : l'Essonne et ses affluents (rû de Misery, rû de Cerny, etc), le rû des Près Hauts, le rû des Flamouches et les berges de Seine ;
- l'assainissement collectif et non collectif ainsi que les eaux pluviales ;
- l'eau potable.
- Les réseaux secs (l'éclairage public et le gaz/électricité)

Dans ce contexte, les principes de gestion pour l'exercice budgétaire 2018 ont été fixés comme suit :

- **maintien des participations** des collectivités membres, rationalisation du **taux des redevances assainissement et eau potable** au sein des bassins.
- effort constant de **maîtrise des dépenses de fonctionnement**.
- **Stabilisation de la dette** consolidée.

La programmation pluriannuelle des investissements portant sur la période 2018-2020, mise en place par le SIARCE, a débuté et concernera la seconde partie du mandat.

### Le cadre général du vote du compte administratif

Le compte administratif, établi en fin d'exercice, retrace les mouvements effectifs des dépenses et recettes de la collectivité. Il constitue le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Les informations contenues dans le compte administratif sont concordantes avec celles présentées par le comptable public dans le cadre de son compte de gestion.

L'assemblée délibérante :

- entend, débat et arrête le compte de gestion du comptable public « pendant du compte administratif » ;
- vote le compte administratif au vu du compte de gestion.

### La présentation des comptes administratifs 2018

Le compte administratif traduit une gestion rigoureuse et soucieuse des deniers publics en faisant du budget un instrument fiable de pilotage des politiques publiques mises en œuvre.

En raison de la fusion opérée le 1<sup>er</sup> janvier 2017, réunissant 5 syndicats, et faisant suite à un exercice 2017 transitoire ou furent maintenus les budgets des syndicats fusionnés, l'année 2018 marque la première étape de la rationalisation budgétaire. A périmètre équivalent le Siarce comporte 5 budgets et non plus 8, auxquels s'ajoute désormais le budget de la régie du Malesherbois pour la partie assainissement.

- ✓ Le budget général
- ✓ Le budget assainissement collectif
- ✓ Le budget assainissement non collectif

- ✓ Le budget eau potable assujetti à la TVA
- ✓ Le budget eau potable non assujetti à la TVA
- ✓ Le budget assainissement Régie du Malesherbois

### **Les taux de réalisation sur opérations réelles :**

		<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Budget général	Fonctionnement	83,27%	92,27%
	Investissement	31,85%	54,51%
Budget assainissement collectif	Fonctionnement	88,25%	97,36%
	Investissement	73,86%	59,85%
Budget assainissement non collectif	Fonctionnement	29,94%	61,72%
	Investissement		
Budget eau potable non assujetti	Fonctionnement	59,74%	82,04%
	Investissement	38,33%	44,87%
Budget eau potable assujetti	Fonctionnement	20,37%	90,32%
	Investissement	71,01%	74,09%
Le Malesherbois, régie, assainissement collectif	Fonctionnement	34,47%	20,20%
	Investissement	20,90%	97,12%

### **Les résultats de clôture :**

Le résultat de clôture représente l'excédent résultant des dépenses et recettes de la section de fonctionnement.

Le résultat définitif prend en compte les dépenses et recettes des sections de fonctionnement et d'investissement, y compris les restes à réaliser.

<b>Montants en €</b>	<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>Résultat d'investissement</b>	<b>Résultat net</b>
Budget général	1 427 526,31	-699 323,68	728 202,63
Budget Assainissement collectif	829 641,56	-128 673,67	700 967,89
Budget Assainissement non collectif	17 724,37	0,00	17 724,37
Budget Eau potable non assujetti	249 737,30	56 735,40	306 472,70
Budget Eau potable assujetti	2 764 898,80	-661 474,09	2 103 424,71
Régie assainissement du Malesherbois	-65 321,37	493 757,36	428 435,99
<b>Total</b>	<b>5 224 206,97</b>	<b>-938 978,68</b>	<b>4 285 228,29</b>

# LA DETTE

## La dette moyen-long terme

Le montant total de la dette au 31/12/2018 est de 97,1 millions d'euros. Il se décompose de la façon suivante :

Type	Encours	Répartition %	Taux moyen
Taux fixe	58 029 037 €	59,75%	2,91%
Taux variable	29 926 165 €	30,81%	0,54%
Livret A	5 974 635 €	6,15%	1,60%
Barrière	2 256 483 €	2,32%	4,50%
Change CHF	932 230 €	0,96%	4,62%
<b>Ensemble des taux</b>	<b>97 118 550 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>2,15%</b>

Le taux moyen est de 2,15 % contre une moyenne de 2,38% dans le secteur des syndicats (eaux, assainissement, déchets).

Notre dette est pour l'essentiel de l'encours sans risque. Le risque principal se concentre sur la dette en devise qui ne représente que 0,96% du total.

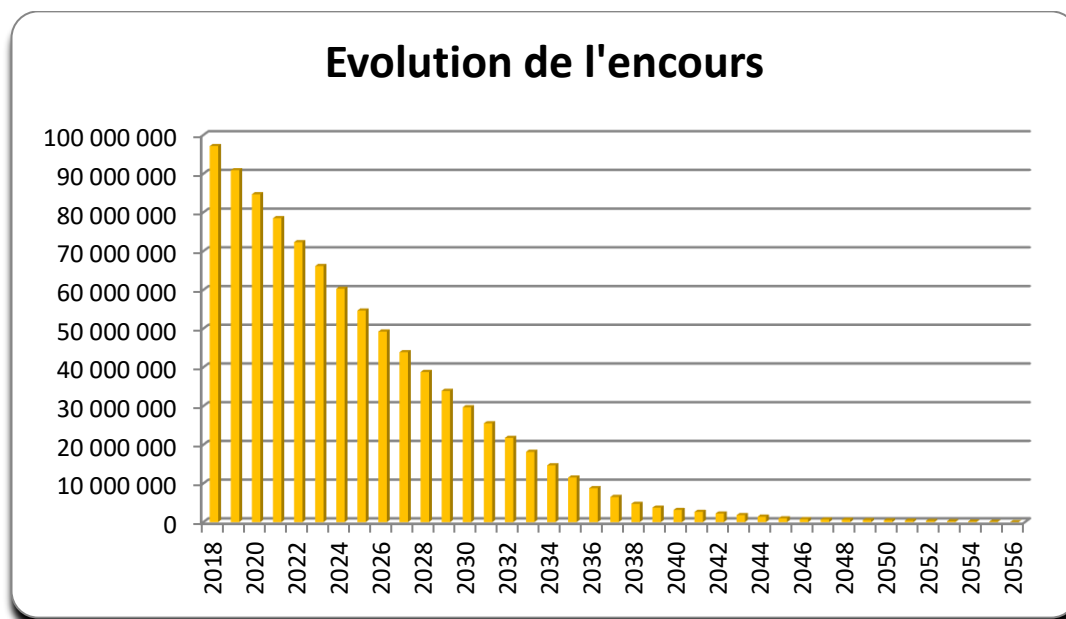
Nos principaux partenaires financiers sont la Caisse d'Epargne et le Crédit Agricole. Ils détiennent à eux seuls 60% de notre encours.

Prêteur	Encours	% de l'encours
CAISSE D'EPARGNE	29 510 459 €	30,39%
CREDIT AGRICOLE	28 825 369 €	29,68%
Agence de l'eau Seine Normandie	12 709 411 €	13,09%
DEXIA CL	9 945 825 €	10,24%
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	9 114 152 €	9,38%
CREDIT FONCIER DE FRANCE	4 266 667 €	4,39%
Autres prêteurs	2 746 667 €	2,83%
<b>Ensemble des prêteurs</b>	<b>97 118 550 €</b>	<b>100,00%</b>

En 2018 un emprunt de 7 M€ a été souscrit auprès du Crédit Agricole.

Prêteur	<b>CREDIT AGRICOLE</b>
Montant	7 000 000 €
Durée du contrat	20 ans
Index	Euribor 3,6,12 mois
Marge	0,36%
Périodicité des échéances de remboursement	trimestrielle, semestrielle, annuelle
Option de remboursement anticipé	A chaque échéance avec pénalité de 2% du montant remboursé par anticipation
Passage à taux fixe	Possible à chaque échéance selon le barème en vigueur

Le profil d'amortissement de l'encours se présente comme ceci :



### La ligne de trésorerie

En 2018, les besoins de trésorerie ont été couverts par une ligne de trésorerie de **4 000 000 €**, contractée aux conditions suivantes :

Montant de la ligne de trésorerie	<b>4 000 000 €</b>
Taux de marge appliqué	<b>0.29 %</b>
Taux d'intérêts	<b>Fixe</b>

# Budget général

Le résultat 2018 s'établit comme suit :

2018 montants en €	Dépense réalisées	Recettes réalisées	Résultat de l'exercice	Reprise résultat antérieur	Restes à réaliser nets	Résultat net
<b>Fonctionnement</b>	7 749 661	8 660 566	<b>910 904</b>	516 622	0	<b>1 427 526</b>
<b>Investissement</b>	3 109 315	7 555 117	<b>4 445 803</b>	-4 429 830	-715 296	<b>-699 324</b>
<b>Totaux</b>	<b>10 858 976</b>	<b>16 215 683</b>	<b>5 356 707</b>	<b>-3 913 208</b>	<b>-715 296</b>	<b>728 203</b>

## I - La section de fonctionnement du budget général

### 1 - Synthèse

Fonctionnement	Budget général		
	Réalisé 2018	Budget	% réalisation
<b>Dépenses</b>			
Charges à caractère général	2 869 063	3 417 123	84%
Charges de personnel	3 508 276	3 663 000	96%
Atténuation de produits	0	77 000	0%
Charges de gestion courante	360 031	407 549	88%
Charges financières	596 300	632 930	94%
Charges exceptionnelles	2 597	27 089	10%
Dépenses imprévues		585 339	0%
<b>Charges réelles</b>	<b>7 336 267</b>	<b>8 810 030</b>	<b>83%</b>
Opérations d'ordre	413 394	1 262 002	33%
<b>Total</b>	<b>7 749 661</b>	<b>10 072 032</b>	<b>77%</b>

<b>Recettes</b>			
Produits des services	3 692 148	3 963 498	93%
Impôts et taxes	107 827	101 955	106%
Dotations, participations, subventions	4 689 986	5 083 828	92%
Autres produits de gestion courante	29 097	75 000	39%
Produits financiers	97 555	135 145	72%
Atténuation de charges	36 137	22 000	164%
Produits exceptionnels	7 815	4 465	175%
<b>Produits réels</b>	<b>8 660 566</b>	<b>9 385 891</b>	<b>92%</b>
Opérations d'ordre		169 519	0%
Excédent de fonctionnement reporté	516 622	516 622	100%
<b>Total</b>	<b>9 177 188</b>	<b>10 072 032</b>	<b>91%</b>

Les charges réelles de fonctionnement présentent un taux de réalisation de 83%. Le taux de réalisation des produits réels atteint 92%.

## 2 – Evolution des principaux postes de charges

En 2018, le montant des charges réelles est de 7,34 M€, la quasi-totalité de cette somme est comprise dans 4 postes.

	2018	2017	Variation %	Variation €
Charges à caractère général	2 869 063	3 290 679	-12,81%	-421 616
Charges de personnel	3 508 276	3 328 985	5,39%	179 290
Charges de gestion courante	360 031	353 467	1,86%	6 564
Charges financières	596 300	838 739	-28,91%	-242 439

Les variations les plus importantes concernent les postes suivants :

### a) Les charges à caractère général (-12,81%)

Les charges à caractère général correspondent aux dépenses d'administration courantes du SIARCE.

Le montant 2017 était atypique en raison de la fusion car il n'y avait pas eu de journée complémentaire ni de rattachements sur l'exercice précédent. La baisse constatée en 2018 est principalement la conséquence d'un retour à un mode standard de comptabilisation.

Les principales variations concernent l'entretien des autres biens mobiliers (-124 K€) et le remboursement de frais aux budgets annexes (-226 K€).

### b) Les charges de personnel (+5,39%)

Les charges de personnel progressent de 179 K€. L'essentiel de cette hausse est concentrée sur 2 postes :

- +138 K€ pour les autres indemnités du personnel titulaire.
- +51 K€ sur les cotisations retraites.

On note une baisse de 19 K€ du poste rémunération du personnel non titulaire.

### c) Les charges financières (-28,91%)

Les charges financières correspondent aux intérêts des emprunts, aux ICNE, aux frais de ligne de trésorerie et aux frais de perte de change

Les charges financières affichent un recul de 242 K€. Ce recul, tout comme pour les charges à caractère général, est la conséquence des écritures comptables concernant les ICNE imputables à la fusion. 2017 a supporté une charge supplémentaire de 191 K€ d'ICNE.

Les intérêts réglés à l'échéance, à 578 K€, ont diminué de 42 K€ sous l'effet de l'amortissement de la dette du budget général et de la baisse du taux moyen.

## 3 – Evolution des principaux postes de recettes

Les produits réels s'élèvent à 8,66 M€. 2 postes regroupent l'essentiel, 8,38 M€, des recettes de fonctionnement du budget général. Le premier comprend les produits des services pour 3,69 M€, il intègre les remboursements de frais par les budgets annexes dont majoritairement les frais de personnel, le second est constitué des participations et subventions pour 4,69 M€.

	2018	2017	Variation %	Variation €
Produits des services	3 692 148	3 522 247	4,82%	169 902
Impôts et taxes	107 827	2 247 321	-95,20%	-2 139 494
Participations, subventions	4 689 986	3 318 084	41,35%	1 371 902
Produits exceptionnels	7 815	1 156 781	-99,32%	-1 148 966

Les variations les plus importantes concernent les postes suivants :

**a) Produit des services (+4,82%)**

La variation de ce poste (+170 K€) est constituée par la progression des remboursements des frais par les budgets annexes (+181 K€). Elle est le reflet de l'augmentation des frais de personnel dont la majeure partie est refacturée à ces budgets. Les remboursements d'autres frais (MOU Paul Naudé) diminuent de 14 K€.

**b) Impôts et taxes et Participations et subventions**

La volatilité de ces comptes (-2,14 M€ pour impôts et taxes et +1,37 M€ pour les participations et subventions) est importante. La baisse du revenu des impôts et taxes en 2018 provient principalement de l'arrêt de la fiscalisation de la participation de Corbeil, représentée par GPS.

Sa participation est désormais comptabilisée dans le compte participations et subventions.

Le tableau suivant permet une analyse détaillée de la variation des revenus du budget général

Postes	2018	2017	Ecart
<b>Dotations et participations externes Siarce</b>			
FCTVA	0	26	-26
Participations Etat	0	2 030	-2 030
Région subventions rivières	0	9 906	-9 906
Départements participations rivières	36 893	261 761	-224 868
AESN entretien, animations, phytessonne, gardes rivières etc.	116 171	567 911	-451 740
Parrainages chantiers	0	105 000	-105 000
Location salle Exona	3 900	0	3 900
<b>Total dotations et participations externes</b>	<b>156 963</b>	<b>946 633</b>	<b>-789 670</b>
<b>Participations des communes</b>			
Taxes foncières et habitations. Fiscalisation Corbeil 2017	17 593	2 219 609	
Autres impôts (fisca Ball, Menn, Echarc, Corb) Gazelec, éclair, urba)..	30 888	17 513	
Participations des communes	12 044	1 607 163	
Participations CC, 2017 CC2V seule, 2018 CC2V, CCVE, J&R etc.	1 603 270	191 721	
Participations des CA 2017 GPS, 2018 GPS+Melun	2 817 248	454 281	
<b>Total participations des communes</b>	<b>4 481 042</b>	<b>4 490 287</b>	<b>-9 244</b>
<b>GAZELEC</b>			
R1 Gazelec	25 197	66 218	-41 021
R2 Gazelec	104 361	118 286	-13 924
TCFE	59 346	10 199	49 147
<b>Total produits GAZELEC</b>	<b>188 905</b>	<b>194 703</b>	<b>-5 798</b>
<b>Total revenus courants</b>	<b>4 826 910</b>	<b>5 631 623</b>	<b>-804 712</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>7 815</b>	<b>1 156 781</b>	<b>-1 148 966</b>
<b>Total revenus budget général hors refacturations internes</b>	<b>4 834 725</b>	<b>6 788 404</b>	<b>-1 953 678</b>

Le retraitement analytique des revenus, indépendamment de la comptabilité, permet de constater un recul des dotations et subventions de 790 K€. Principalement sur les aides AESN entretien des rivières (-452 K€) et la participation des départements (-225 K€).

En 2017 un effort particulier avait permis de récupérer 180 K€ d'aides aux gardes rivières et à l'entretien relatives aux exercices 2014, 2015 et 2016.

En 2017 toujours, le Siarce a perçu de nombreux arriérés non récurrents concernant les aides du département pour la période 2012-2015 pour 178 K€, seuls 84 K€ sont imputables à l'exercice.



Le retraitement des participations des communes, afin de neutraliser les changements de méthode de comptabilisation, fait apparaître un montant stable, 4,49 M€, entre 2017 et 2018 (-9 K€).

c) **Produits exceptionnels (-99%)**

En 2017 la vente des anciens locaux du Siarce avait fortement accru le poste des produits exceptionnels. Il s'élevait à 1,16 M€.

## II – La section d'investissement du budget général

### 1 – Synthèse

Investissement	Budget général		
	Réalisé 2018	Budget	% réalisation
<b>Dépenses</b>			
Subventions d'investissement	0	0	
Immobilisations incorporelles	230 776	840 873	27%
Immobilisations corporelles	77 730	412 995	19%
Immobilisations en cours	1 067 037	3 351 719	32%
Remboursement d'emprunts	1 237 165	1 308 286	95%
Opérations pour compte de tiers	496 606	3 849 536	13%
<b>Dépenses réelles</b>	<b>3 109 315</b>	<b>9 763 409</b>	<b>32%</b>
Solde d'exécution reporté		4 429 830	0%
Opérations d'ordre entre section		169 519	0%
<b>Total</b>	<b>3 109 315</b>	<b>14 362 758</b>	<b>22%</b>

<b>Recettes</b>			
Subventions	118 007	546 995	22%
Emprunts	1 400 000	3 103 643	45%
Dotations, fonds divers, réserves	2 999 345	2 999 345	100%
Autres immobilisations financières	191 325	247 290	77%
Opérations pour compte de tiers	2 433 046	6 203 482	39%
<b>Recette réelles</b>	<b>7 141 723</b>	<b>13 100 756</b>	<b>55%</b>
Virement de la section de fonctionnement		814 500	
Opérations d'ordre	413 394	447 502	92%
<b>Total</b>	<b>7 555 117</b>	<b>14 362 758</b>	<b>53%</b>

## 2 – Le Plan Pluriannuel d'Investissement

2018 a vu l'application du nouveau PPI qui recouvre la période 2018-2020.

Les principales réalisations en 2018 concernent :

		CP 2018 réalisés
<b>MISSION N°3 - Cours d'eau non domaniaux</b>		
<b>Programme 3-1</b>	<b>ESSONNE - Restauration Hydromorphologique et gestion des zones humides, prévention des inondations, suivi qualité et énergies renouvelables</b>	
AP 20	Essonne	466 681,63
<b>Programme 3-2</b>	<b>Ru des Prés Hauts</b>	
AP 21	Ru des Prés Hauts	15 335,76
<b>Programme 3-3</b>	<b>Ru des Flamouches</b>	
AP 21	Ru des Flamouches	993,60
<b>Total mission 3</b>		<b>483 010,99</b>
<b>MISSION N° 4 - Cours d'eau domaniaux - Fleuve Seine</b>		
<b>Programme 4-1</b>	<b>SEINE</b>	
AP 23	La Seine	6 232,80
<b>Total mission 4</b>		<b>6 232,80</b>
<b>MISSION N° 6 - Gouvernance partagée de la gestion de la ressource</b>		
<b>Programme 6-1</b>	<b>Sensibiliser et mettre en place des actions citoyennes</b>	
AP 25	Acquisition et gestion des données	3 514,00
<b>Programme 6-2</b>	<b>Gérer et entretenir les équipements</b>	
AP 26	Développement et maintien du patrimoine mobilier et immobil	158 722,07
<b>Total mission 6</b>		<b>162 236,07</b>
<b>Total 2018</b>		<b>651 479,86</b>

## 3 – Les opérations pour compte de tiers

Les opérations pour compte de tiers réalisées en 2018 sont les suivantes:

<b>La Maîtrise d'Ouvrage Unique (MOU)</b>	<b>Réalisés</b>	<b>Budget</b>
MOU ru des près hauts	17 457	2 338 007
MOU Paul Naudé Ballancourt sur Essonne	193 185	193 185
MOU Itinéraires de promenade	190 828	318 264
MOU Monconseil Corbeil Essonne	93 948	256 079
MOU Fouille Loury	1 188	744 000
<b>Total 2018</b>	<b>496 606</b>	<b>3 849 536</b>

La faiblesse des réalisations 2018 des projets ru des près hauts et fouille Loury provient du report des travaux en 2019.

## 4 – Les recettes d'investissement

Le taux de réalisation des recettes réelles, 55 %, est partiellement corrélé avec le faible taux de réalisation des investissements (32% pour les dépenses réelles). Ceci se reflète particulièrement dans le niveau d'emprunt 2018, avec un emprunt de 1,4 M€ contre 3,1 M€ budgétés.

D'autre part les recettes attendues des MOU, à 2,43 M€ présentent un écart budgétaire de -3,77 M€, principalement sur la fouille Loury pour 744 K€ et 2,26 M€ sur le ru des près hauts. Ces 2 opérations étant décalées et sans réalisation effective en 2018.

## Budget assainissement collectif

Le résultat 2018 s'établit comme suit :

2018 montants en €	Dépense réalisées	Recettes réalisées	Résultat de l'exercice	Reprise résultat antérieur	Restes à réaliser nets	Résultat net
<b>Fonctionnement</b>	8 959 551	9 641 281	<b>681 730</b>	147 912	0	<b>829 642</b>
<b>Investissement</b>	20 869 770	21 863 971	<b>994 202</b>	-4 847 908	3 725 033	<b>-128 674</b>
<b>Totaux</b>	<b>29 829 321</b>	<b>31 505 252</b>	<b>1 675 931</b>	<b>-4 699 996</b>	<b>3 725 033</b>	<b>700 968</b>

La comparaison avec l'exercice précédent est complexe car nous avons en 2017 un budget annexe par bassin, respectant ainsi les périmètres des syndicats fusionnés, contre un budget unique en 2018.

### I - La section d'exploitation du budget assainissement collectif

#### 1 – Synthèse

Exploitation	Budget assainissement collectif		
	Réalisé 2018	Budget	% réalisation
<b>Dépenses</b>			
Charges à caractère général	1 878 487	2 514 385	75%
Charges de personnel	2 512 242	2 610 986	96%
Charges financières	1 491 947	1 533 480	97%
Charges exceptionnelles	10 017	18 620	54%
<b>Dépenses réelles d'exploitation</b>	<b>5 892 693</b>	<b>6 677 472</b>	<b>88%</b>
Virement à la section d'investissement		1 613 245	
Opérations d'ordre transfert entre sections	3 066 859	3 078 831	100%
<b>Total</b>	<b>8 959 551</b>	<b>11 369 547</b>	<b>79%</b>

Recettes			
Vente de produits	8 191 875	9 188 099	89%
Subventions d'expl. Primes d'épuration	1 449 406	674 160	215%
Produits exceptionnels	0	40 000	0%
<b>Recettes réelles d'exploitation</b>	<b>9 641 281</b>	<b>9 902 260</b>	<b>97%</b>
Opérations d'ordre transfert entre sections		1 319 375	0%
Excédent d'exploitation reporté		147 912	0%
<b>Total</b>	<b>9 641 281</b>	<b>11 369 547</b>	<b>85%</b>

Les taux de réalisation des dépenses réelles (88%) et des recettes réelles (97%) sont élevés et se rapprochent des prévisions budgétaires.

## 2 – Evolution des principaux postes de charges

### Les charges à caractère général

Les charges à caractère général, 1,88 M€ en 2018, regroupent principalement les remboursements de frais généraux au budget principal pour 849 K€ et les opérations d'entretien des réseaux pour 897 K€. Elles présentent un retard budgétaire de -636 K€ qui s'explique principalement par une dépense moindre de 423 K€ sur les dépenses d'entretien et de 138 K€ sur les remboursements de frais. On note par ailleurs une baisse de 11,5% par rapport aux charges correspondantes sur 2017.

Le tableau ci-dessous récapitule par bassin les travaux d'entretien et les contrôles de conformité

DEPENSES EXPLOITATION	Entretien réseau EU	Contrôles de conformité	Entretien réseau EP
Bassin de Corbeil	56 860	6 195	634 715
Bassin de Boissy-le-Cuté	789	1 142	0
Bassin d'Itteville	67 948	14 247	11 148
Bassin de Champcueil	0	2 292	569
Bassin de La Ferté-Alais	270	0	42 975
Bassin de Maisse	1 460	708	13 813
Bassin de Boutigny	35 850	2 225	23 297
Bassin de Vert-le-Grand	0	0	0
<b>Total</b>	<b>163 178</b>	<b>26 809</b>	<b>726 516</b>

## 3 – Evolution des principaux postes de recettes

Les recettes réelles, à 9,64 M€ présentent un taux global de réalisation de 97% mais l'analyse des 2 principaux postes indique une évolution contrastée. Le retard de 996 K€ sur les ventes de produits et participations étant partiellement compensé par le montant supérieur au budget de 775 K€ des primes d'épuration perçues, 2017 ayant vu le versement des primes de 2 exercices, 2015 et 2016.

Par rapport à 2017 on constate une baisse du produit réel de -1,81 M€ détaillée comme suit :

	2018	2017	Variation
70 Vente de produits	8 191 875	10 521 814	-2 329 939
74 Primes d'épuration	1 449 406	543 447	905 959
76 Produits financiers, remb. emprunts par bud annexes	0	22	-22
77 Produits exceptionnels	0	384 241	-384 241
<b>Produits réels</b>	<b>9 641 281</b>	<b>11 449 524</b>	<b>-1 808 243</b>

### a) Synthèse du compte 70, revenus de gestion courante/vente de produits

Les ventes de produits présentent un recul de 2,33 M€. Les principaux écarts figurent dans le tableau suivant.

	2018	2017	Ecart
<b>Revenus gestion courante/vente de produits</b>	<b>8 191 875</b>	<b>10 521 814</b>	<b>-2 329 939</b>
<i>dont travaux</i>	19 950	85 260	<b>-65 310</b>
<i>dont redevances/surtaxes</i>	6 747 239	8 476 923	<b>-1 729 684</b>
<i>dont participations des communes PFAC, taxe maj.</i>	170 981	442 588	<b>-271 607</b>
<i>dont contributions des communes eaux pluviales</i>	1 205 787	1 205 787	<b>0</b>
<i>dont locations diverses</i>	13 851	30 350	<b>-16 499</b>
<i>dont remboursements frais ou des budgets annexes</i>	63 587	280 905	<b>-217 318</b>

- **Analyse des redevances (-1,73 M€)**

L'analyse des recettes par site permet d'isoler un écart principal de 1,4 M€

	2017	2018	Ecart
EXONA	5 712 285	4 838 590	-873 696
LFA	448 457	432 336	-16 122
SGLC	159 731	98 749	-60 981
Marolles/St Vrain	935 156	543 268	-391 889
Lardy	413 354	417 519	4 164
SAMVE	111 497	49 463	-62 034
<b>Total</b>			<b>-1 400 557</b>

Focus sur Exona et Marolles/St Vrain qui concentrent l'essentiel de l'écart..

- **EXONA**

L'écart 2017 – 2018 sur Exona (-874 K€) se décompose en 2 éléments :

- les régularisations en année N des acomptes mensuels versés en N-1
- le nombre d'acomptes mensuels versés en cours d'année pour l'exercice courant.

Comptes 2017			Comptes 2018			Ecart sur régularisation	Ecart redevances	Total
régul 2016	redev 2017	Total	régul 2017	redev 2018	Total			
622 603	5 089 683	<b>5 712 285</b>	202 137	4 636 453	<b>4 838 590</b>	-420 466	-453 230	<b>-873 696</b>

#### **Ecart sur la régularisation de l'année précédente**

Les régularisations de N-1 présentent un écart de -420 K€. Le solde 2016 comprenait le 12<sup>ème</sup> mois 2016 ainsi que la régularisation annuelle. En 2017, une avance sur le solde de l'année en cours fut faite, intégrant ainsi un 12<sup>ème</sup> acompte sur cet exercice.

En conséquence les régularisations nettes 2017 enregistrées en 2018 sont moindres, la majeure partie du montant à percevoir habituellement en N+1 ayant déjà été comptabilisée en 2017.

#### **Ecart sur les redevances perçues en année N pour l'exercice courant**

L'écart est de -453 K€

Cet écart, comme le précédent, résulte essentiellement de l'avance versée en 2017 sur le solde 2017 à venir théoriquement en 2018. Avec cette avance il y eut en 2017 l'équivalent d'environ 12 versements mensuels (11 acomptes plus une avance sur le solde).

En 2018, retour à une situation classique avec 11 versements mensuels. L'écart de -453 K€ correspond à cette mensualité 2017 supplémentaire intégrant aussi une avance sur le solde. L'acompte mensuel en 2017 était de 408 K€ contre 421 K€ en 2018.

L'intégralité du solde 2018 (12<sup>ème</sup> acompte + régularisation annuelle) fut versé au Siarce par SEE en 2019.

- **Marolles St Vrain**

L'écart de -392 K€ concernant Marolles St Vrain est pour l'essentiel imputable aux mouvements relatifs à l'ASADPE (-320 K€)

En 2017 les montants versés par l'association concernaient la période 2013-2015 ainsi qu'une avance pour 2016 et 2017 pour un total de 391 K€.

En 2018 furent versées les redevances 2016 et 2017 déduction faite des avances. Le montant net est de 71 K€. Soit un écart 2017-2018 de -320 K€.

Le reliquat de l'écart total , -72 K€ est réparti entre une régularisation de prime d'assainissement enregistrée en 2017 sur ce compte pour 14 K€ et un écart sur la redevance et les régularisations de 48 K€.

- **Analyse des PFAC et taxes majorées (-272 K€)**

En 2017 le Siarce a perçu un total de 442,6 K€ dont 217,1 K€ de taxe majorée. En 2018 aucune taxe majorée n'est venue abonder ce compte, le montant de 170,9 K€ n'est constitué que de la PFAC.

L'absence de taxes majorées en 2018 contre 217,1 K€ l'année précédente explique l'essentiel de la baisse des recettes de ce poste.

- **Analyse des remboursements de frais (-217 K€)**

En 2017 les remboursements de frais s'élevaient à 281 K€ contre 64 K€ en 2018.

	2018	2017 Lardy/Bouray	2017 Marolles St Vrain	2017 Siarce	Total 2017	Ecart
7087 remboursements de frais	63 587	14 902	10 690	255 313	280 905	<b>-217 318</b>

Ces montants représentent des recettes issues du budget général réparties selon les clés budgétaires. Ces recettes sont fluctuantes selon les années, et parfois non récurrentes.

En 2017 une grande part des remboursements concernait les frais de personnel (assurances du Siarce couvrant le financement des arrêts maladies) et surtout les chantiers jeunes (convention de partenariat) et la quote part de subventions reversée à l'assainissement. Ces 2 derniers postes, non récurrents en 2018, constituent l'essentiel de l'écart (-187 K€). A ceci s'ajoutent en 2017 des remboursements de frais de Lardy et Marolles pour 25,6 K€ ce qui portent le détail de l'écart expliqué à 213 K€.

**b) Synthèse du compte 74, Primes d'épuration**

Ce compte présente un écart favorable de + 907 K€. La totalité de l'écart provient du décalage de versement des primes d'épurations. 2017 comprenait le versement de primes d'épuration 2015 pour 533 K€ alors qu'en 2018 le montant de 1,45 M€ intègre 2 années de primes, 2016 (674 K€) et 2017 (773 K€).

### c) Synthèse du compte 77 Produits exceptionnels

	2018	2017 Lardy/Bouray	2017 Marolles St Vrain	2017 Siarce	Total 2017	Ecart
- 77 produits exceptionnels	0	309 561	233	74 446	384 240	<b>-384 240</b>
<i>dont 7711 pénalités perçues</i>	0	309 561	0	0	309 561	<b>-309 561</b>
<i>dont 773 mandats annulés</i>	0	0	0	65 515	65 515	<b>-65 515</b>

Il n'y a pas eu en 2018, contrairement à l'exercice précédent, de produits exceptionnels. En 2017 les produits exceptionnels s'élevaient à 384 K€ dont 309 K€ de pénalités perçues pour la STEP de Lardy.

## II – La section d'investissement du budget assainissement collectif

### 1 – Synthèse

Investissement	Budget assainissement collectif		
	Réalisé 2018	Budget	% réalisation
<b>Dépenses</b>			
Frais d'études	209 430	703 335	30%
Immobilisations en cours	9 958 124	14 715 880	68%
Subventions d'investissement		33 566	0%
Remboursement d'emprunts	5 403 416	5 405 790	100%
Opérations pour compte de tiers	6 026	231 411	3%
<b>Dépenses réelles d'investissement</b>	<b>15 576 995</b>	<b>21 089 982</b>	<b>74%</b>
Opérations d'ordre transfert entre sections		1 319 375	
Opérations patrimoniales	5 292 774	5 820 537	91%
Report négatif N-1	4 847 908	4 847 908	100%
<b>Total</b>	<b>20 869 770</b>	<b>33 077 802</b>	<b>63%</b>

<b>Recettes</b>			
Subventions	1 156 690	6 337 363	18%
Emprunts	6 743 351	10 398 706	65%
Reversement TVA	38 612	38 647	100%
Dotations, fonds divers, réserves	4 274 254	4 274 254	100%
Immobilisations en cours	5 654	0	
Autres immobilisations financières	1 277 854	1 284 808	99%
Opérations pour compte de tiers	7 922	231 411	3%
<b>Recettes réelles d'investissement</b>	<b>13 504 338</b>	<b>22 565 189</b>	<b>60%</b>
Virement de la section exploitation		1 613 245	0%
Opérations d'ordre	3 066 859	3 078 831	100%
Opérations patrimoniales	5 292 774	5 820 537	91%
<b>Total</b>	<b>21 863 971</b>	<b>33 077 802</b>	<b>66%</b>

## 2 – Le Plan Pluriannuel d'Investissement

En dehors du remboursement des échéances en capital des emprunts, l'essentiel des dépenses d'investissement est constitué par les dépenses d'investissement, études et travaux.

2018 a vu l'application du nouveau PPI qui recouvre la période 2018-2020.

Les principales réalisations sont présentées dans le tableau ci-dessous.

<b>Mission N°2 -</b>	<b>Amélioration de la qualité des eaux superficielles et maîtrise des rejets dans les cours d'eau</b>		<b>CP 2018</b>
<b>Programme 2-1</b>	<b>Assurer une régularité dans la performance de l'assainissement (y compris assainissement non collectif)</b>		
Tous bassins	8	Etudes et diagnostics sur tous bassin de collecte	152 918
bassin de Corbeil	9	Réhabilitation ou extension du réseau public de collecte des eaux usées du bassin de Corbeil	935 932
bassin de Corbeil Mennecy Levitt	10	Réhabilitation ou extension du réseau public de collecte des eaux usées dans le quartier des Levitt à Mennecy	5 266 352
bassin de La Ferté Alais	11	Collecte et traitement des eaux pluviales du bassin de La Ferté Alais	826 777
bassin de Marolles-St Vrain	12	Collecte et traitement des eaux pluviales du bassin de Marolles-St Vrain	361 323
bassin de Lardy Bouray Janville	13	Collecte et traitement des eaux pluviales du bassin de Lardy Bouray Janville	202 864
bassins de Boutigny, Maisse, Champcueil, Vert-le-Grand, Boissy-le-Cutte et Auvernaux	14	Collecte et traitement des eaux pluviales du bassins de Boutigny, Maisse, Champcueil, Vert-le-Grand, Boissy-le-Cutte et Auvernaux	225 335
		<b>Total programme 2-1</b>	<b>7 971 499</b>
<b>Programme 2-2</b>	<b>Améliorer la gestion des eaux pluviales</b>		
Tous bassins	15	Etudes et diagnostics sur tous bassin de collecte d'eaux pluviales	56 512
bassin de Corbeil	16	Collecte et traitement des eaux pluviales du bassin de Corbeil	543 049
bassin de La Ferté Alais	17	Collecte et traitement des eaux pluviales du bassin de La Ferté Alais	68 698
bassin de Marolles-St Vrain	18	Collecte et traitement des eaux pluviales du bassin de Marolles-St Vrain	123 670
bassins de Boutigny, Maisse, Champcueil, Vert-le-Grand, Boissy-le-Cutte et Auvernaux	19	Collecte et traitement des eaux pluviales des bassins de Boutigny, Maisse, Champcueil, Vert-le-Grand, Boissy-le-Cutte et Auvernaux	95 458
		<b>Total programme 2-1</b>	<b>887 387</b>
<b>TOTAL 2018</b>			<b>8 858 886</b>

A ceci s'ajoutent les travaux de la rue Paul Naudé à Ballancourt pour 1 300 615 € réalisés en 2016.



### 3 – Les recettes d'investissement

En dehors des opérations d'ordre, le recours à l'emprunt et les subventions représentent les principales sources de recettes d'investissement.

L'emprunt de 7 M€ contracté en 2018 fut affecté pour 5,40 M€ au budget assainissement collectif.

Les subventions perçues en 2018 :

Origine	Opération	Montant
Agence de l'eau	-	18 930
Agence de l'eau	1412201 - REHAB.SECTEUR LONGAINES	8 776
Agence de l'eau	1412205 - QUARTIER LEVTT A MENNECY	150 571
Agence de l'eau	1412207 - MOULIN GALANT CORBEIL	140 061
Agence de l'eau	1612210 - CHE. DE LA PENTE DE BRAY CERNY	43 360
Agence de l'eau	NAUDE - MOU PAUL NAUDE A BALLANCOURT	113 295
Agence de l'eau	REHAB - REHAB RESEAUX ET PERNAISON	3 496
Agence de l'eau	SE LBJ - STATION EPURATION LBJ	210 915
<b>Total Agence de l'eau</b>		<b>689 404</b>
Région IdF	AUDIT LBJ - SUB AUDIT LBJ	1 840
Région IdF	SE LBJ - STATION EPURATION LBJ	279 428
<b>Total Région Ile de France</b>		<b>281 268</b>
CD91	-	1 840
CD91	1412205 - QUARTIER LEVTT A MENNECY	104 712
CD91	1612230 - SDA BASSIN DE MAISSE	4 486
CD91	1612238 - SDA BASSIN DE VERT LE GRAND	3 142
CD91	1612263 - SDA BASSIN DE MAISSE	585
CD91	SUBSDLBJ - SUB SCHEMA DIRECTEUR LBJ	11 166
<b>Total département de l'Essonne</b>		<b>125 930</b>
Menecy	1612205 - TRAVAUX RUE DU GAL LECLERC MEN	116 667

## Budget eau potable assujetti à la TVA

Lors de la phase budgétaire transitoire en 2017 les budgets eau potable correspondaient aux budgets des anciens syndicats. En 2018, en fonction du traitement de la TVA qui figurait dans les contrats des délégataires des différents sites, ces budgets furent répartis dans 2 nouveaux budgets, un budget eau potable non assujetti à la TVA et un budget eau potable assujetti.

Le résultat 2018 s'établit comme suit :

2018 montants en €	Dépense réalisées	Recettes réalisées	Résultat de l'exercice	Reprise résultat antérieur	Restes à réaliser nets	Résultat net
<b>Fonctionnement</b>	1 186 944	2 248 785	<b>1 061 841</b>	1 703 057	0	<b>2 764 899</b>
<b>Investissement</b>	3 082 676	3 947 873	<b>865 197</b>	-1 942 203	415 531	<b>-661 474</b>
<b>Totaux</b>	<b>4 269 620</b>	<b>6 196 659</b>	<b>1 927 039</b>	<b>-239 145</b>	<b>415 531</b>	<b>2 103 425</b>

### I - La section d'exploitation du budget eau potable assujetti

#### 1 - Synthèse

Exploitation	Budget eau potable assujetti		
	Réalisé 2018	Budget	% réalisation
<b>Dépenses</b>			
Charges à caractère général	166 857	1 897 660	9%
Charges de personnel	193 475	203 971	95%
Atténuation de produits	0	0	
Charges de gestion courante	0	0	
Charges financières	99 772	157 345	63%
Charges exceptionnelles	0		
<b>Dépenses réelles d'exploitation</b>	<b>460 103</b>	<b>2 258 976</b>	<b>20%</b>
Virement à la section d'investissement		2 084 423	0%
Opérations d'ordre transfert entre sections	726 840	833 486	87%
<b>Total</b>	<b>1 186 944</b>	<b>5 176 884</b>	<b>23%</b>

<b>Recettes</b>			
Vente de produits	2 248 785	2 489 706	90%
<b>Recettes réelles d'exploitation</b>	<b>2 248 785</b>	<b>2 489 706</b>	<b>90%</b>
Excédent d'exploitation reporté N-1	1 703 057	1 703 057	100%
Opérations d'ordre transfert entre sections		984 121	
<b>Total</b>	<b>3 951 843</b>	<b>5 176 884</b>	<b>76%</b>

Les dépenses réelles d'exploitation ont un niveau de réalisation faible (20%, et -1,79 M€ par rapport au budget. Le montant peu élevé des charges à caractère général en est la principale cause.

## 2 – Evolution des principaux postes de charges

### Les charges à caractère général

Les charges à caractère générale, 167 K€ en 2018, affichent un fort retard par rapport au budget (-1,73 M€). L'essentiel de cet écart se trouve dans l'absence d'entretien du réseau dont le montant budgété était de 1,65 M€ pour 3,2 K€ comptabilisés.

### Les charges à financières

Les charges financières à 99,77 K€ en 2018, présentent un retrait par rapport au budget de 58 K€. La faiblesse des investissements et la non affectation d'emprunts en 2018 en sont la cause.

## 3 – Evolution des principaux postes de recettes

A 2,25 M€ les recettes ont un taux de réalisation de 90%. Elles sont constituées majoritairement des surtaxes pour 2,02 M€ et de vente d'eau pour 128 K€.

Surtaxe eau potable par bassin	Montant 2018	Montant 2017
Bassin de Corbeil	143 072	161 667
Bassin de Maisse, arriérés	1 713	
Bassin Vallée de la Juine	515 070	495 022
Bassin d'Itteville	1 365 194	1 478 101
<b>Total</b>	<b>2 025 049</b>	<b>2 134 790</b>

## II - La section d'investissement du budget eau potable assujetti

### 1 – Synthèse

Investissement	Budget eau potable assujetti		
	Réalisé 2018	Budget	% réalisation
<b>Dépenses</b>			
Frais d'études	21 591	285 228	8%
Immobilisations en cours	2 455 618	3 429 878	72%
Remboursement d'emprunts	570 499	576 544	99%
<b>Dépenses réelles d'investissement</b>	<b>3 047 708</b>	<b>4 291 650</b>	<b>71%</b>
Opérations d'ordre	34 968	984 121	4%
Opérations patrimoniales		600 314	0%
Report négatif N-1	1 942 203	1 942 203	100%
<b>Total</b>	<b>5 024 879</b>	<b>7 818 288</b>	<b>64%</b>

<b>Recettes</b>			
Subventions	1 085 907	1 787 172	61%
Emprunts et dettes assimilées	0	69 222	0%
Autre immo financières reversement TVA	568 717	912 231	62%
Dotations, fonds divers, réserves	1 531 441	1 531 441	100%
<b>Recettes réelles d'investissement</b>	<b>3 186 065</b>	<b>4 300 065</b>	<b>74%</b>
Virement de la section exploitation		2 084 423	0%
Opérations d'ordre	726 840	833 486	87%
Opérations patrimoniales	34 968	600 314	6%
<b>Total</b>	<b>3 947 873</b>	<b>7 818 288</b>	<b>50%</b>

## 2 – Le Plan Pluriannuel d'Investissement

. Les principales dépenses liées aux réalisations 2018 concernent :

Mission N°1 -	Préservation de la ressource en eau et sécurisation de l'alimentation en eau potable		CP 2018 réalisés
Programme 1-1	Maîtriser le prélèvement de la ressource en eau		
Toutes unités	1	Schémas directeurs et études Eau Potable	21 591
Unité de Corbeil	2	Renouvellement ou extension de réseau unité de Corbeil	10 602
Unité d'Itteville	3	Renouvellement ou extension de réseau unité d'Itteville	1 265 590
Unité Vallée de la Juine	4	Renouvellement ou extension de réseau unité Vallée de la Juine	16 763
Unité de Boutigny/Vayres/Maisse	6	Renouvellement ou extension de réseau unité Boutigny	325 000
		<b>Total programme 1-1</b>	<b>1 639 546</b>

## 3 – Investissements hors PPI

Des programmes de travaux issus de l'ex Siere ont été réalisés en 2018 pour un total de 838 K€.

### INVESTISSEMENTS HORS PPI

Unité d'Itteville, programmes issus de l'ex-Siere	2018
P110 - Restauration du Marais Itteville	13 668,57
P120 - Agrandissement bureaux SIERE	1 923,58
P127 - Programme canalisations	709 126,45
P129 - Mise en place compteurs de sectorisation	7 829,44
P130 - Travaux électriques 5eme tranche	105 114,34
<b>Total ex Siere</b>	<b>837 662,38</b>

## 3 – Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement, hors opérations internes ou relatives à la TVA sont essentiellement regroupées dans le poste des subventions en l'absence d'emprunts.

En 2018 les subventions s'élèvent à 1,08 M€.

Organisme	Montant
Agence de l'eau	171 792
Départements	340 677
Communes	24 000
Autres subventions d'équipement	549 438
<b>Total</b>	<b>1 085 907</b>

## Budget eau potable non assujetti à la TVA

Il s'agit du budget eau potable dont l'importance est la moindre, ses revenus d'activité se montent à 363 K€ contre 2,25 M€ pour le budget non assujetti. 2019 verra la fusion des 2 budgets en un seul.

Ce budget englobe dans son périmètre Gironville, Maisse, Boutigny/Vayres, Ormoy et La Ferté-Alais.

2018 montants en €	Dépense réalisées	Recettes réalisées	Résultat de l'exercice	Reprise résultat antérieur	Restes à réaliser nets	Résultat net
<b>Fonctionnement</b>	131 441	363 210	<b>231 770</b>	17 968	0	<b>249 737</b>
<b>Investissement</b>	629 407	593 865	<b>-35 541</b>	92 277	0	<b>56 735</b>
<b>Totaux</b>	<b>760 848</b>	<b>957 076</b>	<b>196 228</b>	<b>110 245</b>	<b>0</b>	<b>306 473</b>

### I - La section d'exploitation du budget eau potable non assujetti

#### 1 – Synthèse

Exploitation	Budget eau potable non assujetti		
	Réalisé 2018	Budget	% réalisation
<b>Dépenses</b>			
Charges à caractère général	14 250	43 225	33%
Charges de personnel	37 015	37 787	98%
Charges financières	5 186	13 484	38%
<b>Dépenses réelles d'exploitation</b>	<b>56 451</b>	<b>94 496</b>	<b>60%</b>
Virement à la section d'investissement		292 082	
Opérations d'ordre transfert entre sections	74 990	75 047	100%
<b>Total</b>	<b>131 441</b>	<b>461 625</b>	<b>28%</b>

<b>Recettes</b>			
Vente de produits	363 210	442 713	82%
<b>Recettes réelles d'exploitation</b>	<b>363 210</b>	<b>442 713</b>	<b>82%</b>
Excédent d'exploitation reporté N-1	17 968	17 968	
Opérations d'ordre transfert entre sections	0	974	
<b>Total</b>	<b>381 178</b>	<b>461 655</b>	<b>83%</b>

#### 2 – Evolution des principaux postes de charges

Le taux de réalisation des dépenses réelles est de 60%. Les charges à caractère général ont le taux de réalisation le plus faible, 33% (-29 K€ par rapport au budget). Ceci en raison de dépenses nulles en entretien des réseaux contre 13 K€ budgétés et un écart de -12 K€ sur le poste études et recherches.

Les charges financières sont plus moins élevées qu'attendu, aucun nouvel emprunt n'ayant été affecté à ce budget.

### 3 – Evolution des principaux postes de recettes

Le total des recettes d'exploitation atteint 363 K€ contre 442 K€ au budget (-79 K€). Les redevances perçues à 304 K€ sont en retrait de 78 K€ par rapport aux 382 K€ budgétés.

Surtaxe eau potable par bassin	Montant 2018	Montant 2017
Bassin de Boutigny-sur-Essonne	112 035	104 810
Bassin de Corbeil-Essonnes	17 681	0
Bassin de la Ferté-Alais	60 614	27 895
Bassin de Maisse	113 872	139 562
<b>Total</b>	<b>304 202</b>	<b>272 267</b>

## II - La section d'investissement du budget eau potable non assujetti

### 1 – Synthèse

Investissement	Budget eau potable non assujetti		
	Réalisé 2018	Budget	% réalisation
<b>Dépenses</b>			
Frais d'études	144 836	265 000	55%
Immobilisations en cours	332 576	1 109 775	30%
Remboursement d'emprunts	80 348	80 353	100%
<b>Dépenses réelles d'investissement</b>	<b>557 759</b>	<b>1 455 128</b>	<b>38%</b>
Amortissements			
Opérations d'ordre		974	0%
Opérations patrimoniales	71 648	286 979	25%
<b>Total</b>	<b>629 407</b>	<b>1 743 081</b>	<b>36%</b>

<b>Recettes</b>			
Subventions	172 918	210 607	82%
Emprunts	0	296 466	0%
Dotations, fonds divers, réserves	202 662	202 662	100%
Autres immo financières TVA	71 648	286 961	25%
<b>Recettes réelles d'investissement</b>	<b>447 228</b>	<b>996 696</b>	<b>45%</b>
Virement de la section d'exploitation		292 082	
Opérations d'ordre	74 990	75 047	100%
Opérations patrimoniales	71 648	286 979	25%
Report positif N-1	92 277	92 277	100%
<b>Total</b>	<b>686 142</b>	<b>1 743 081</b>	<b>39%</b>

Le taux de réalisation des dépenses réelles, 38%, est pénalisé par la faiblesse du poste immobilisation en cours (travaux) qui est de 30% (-777 K€ par rapport au budget). Ceci s'explique particulièrement par le démarrage du projet de sécurisation de l'alimentation en eau potable du Sud Essonne budgété pour 1,02 M€ en 2018 mais dont la consommation ne fut que de 423 K€ en 2018, soit un écart de 595 K€.

Les recettes d'investissement, en dehors de l'affectation de fonds propres ou d'emprunts, ont vu les subventions atteindre un taux de réalisation de 82%. Pour la totalité il s'agit de subventions affectées au projet de sécurisation du Sud Essonne.

## 2 – Le Plan Pluriannuel d'Investissement

Les principales dépenses liées aux réalisations 2018 concernent les projets ci-dessous.

<b>Mission N°1 -</b>	<b>Préservation de la ressource en eau et sécurisation de l'alimentation en eau potable</b>		<b>CP 2018</b>
<i>Programme 1-1</i>	<i>Maîtriser le prélèvement de la ressource en eau</i>		
Toutes unités	1	Schémas directeurs et études Eau Potable	0
Unité de Corbeil	2	Renouvellement ou extension de réseau unité de Corbeil	0
Unité de La Ferté Alais	5	Renouvellement ou extension de réseau unité de La Ferté Alais	54 728
Unité de Maisse	6	Renouvellement ou extension de réseau unité de Maisse	0
		<b>Total programme 1-1</b>	<b>14 833</b>
<i>Programme 1-2</i>	<i>Sécuriser l'approvisionnement en eau</i>		0
Interbassins sud-essonne	7	Etudes et travaux de sécurisation Sud Essonne	422 683
		<b>Total programme 2-1</b>	<b>422 683</b>
<b>TOTAL</b>			<b>437 516</b>

## 3 – Evolution des principaux postes de recettes

Le total des recettes d'exploitation est de 447 K€ contre 997 K€ au budget (-549 K€).

Cet écart s'explique pour l'essentiel par l'absence d'emprunt en 2018 (-296 K€) ainsi que par des ressources de TVA à 72 K€, moins importantes que budgétés.

## Budget assainissement non collectif

Ce budget annexe concerne les opérations de contrôle et de conformité effectuées par le Siarce auprès des détenteurs d'un système d'assainissement non collectif. Il s'agit principalement d'une activité de prestation de services.

Le résultat 2018 s'établit comme suit :

2018 montants en €	Dépense réalisées	Recettes réalisées	Résultat de l'exercice	Reprise résultat antérieur	Restes à réaliser nets	Résultat net
Fonctionnement	11 130	13 415	2 285	15 439	0	17 724
Investissement	0	0	0	0	0	0
<b>Totaux</b>	<b>11 130</b>	<b>13 415</b>	<b>2 285</b>	<b>15 439</b>	<b>0</b>	<b>17 724</b>

### I - La section d'exploitation du budget assainissement non collectif

#### 1 - Synthèse

Exploitation	Budget assainissement non collectif		
	Réalisé 2018	Budget	% réalisation
<b>Dépenses</b>			
Charges à caractère général	9 481	33 846	28%
Charges de personnel			
Atténuation de produits			
Charges de gestion courante			
Charges financières			
Charges exceptionnelles, titres annulés	1 649	3 329	50%
<b>Dépenses réelles d'exploitation</b>	<b>11 130</b>	<b>37 175</b>	<b>30%</b>
Virement à la section d'investissement			
Opérations d'ordre transfert entre sections			
<b>Total</b>	<b>11 130</b>	<b>37 175</b>	<b>30%</b>

<b>Recettes</b>			
Vente de produits, redevance ANC	13 415	18 057	74%
Impôts et taxes	0		
Dotations, participations, subventions	0	3 680	
Autres produits de gestion courante	0		
Atténuation de charges	0		
Produits financiers	0		
Produits exceptionnels	0		
<b>Recettes réelles d'exploitation</b>	<b>13 415</b>	<b>21 737</b>	<b>62%</b>
Excédent d'exploitation reporté N-1	15 439	15 439	
Opérations d'ordre transfert entre sections	0	0	
<b>Total</b>	<b>28 854</b>	<b>37 176</b>	<b>78%</b>

Les charges à caractère général représentent le coût des contrôles (conformités et contre-visites si nécessaire). Les recettes sont composées de la redevance ANC.



## Budget Régie du Malesherbois, assainissement

L'assainissement collectif du Malesherbois a intégré le Siarce en 2018, il est géré selon le mode de la régie. Une convention de mise à disposition des biens et du personnel ainsi qu'une convention financière réglementent les obligations du Siarce et du Malesherbois.

2018 a vu la mise en place de la régie et l'intégration de la STEP du Malesherbois dans le parc du Siarce.

Le résultat 2018 s'établit comme suit :

2018 montants en €	Dépense réalisées	Recettes réalisées	Résultat de l'exercice	Reprise résultat antérieur	Restes à réaliser nets	Résultat net
<b>Fonctionnement</b>	245 667	180 346	<b>-65 321</b>	0	0	<b>-65 321</b>
<b>Investissement</b>	180 708	674 465	<b>493 757</b>	0	0	<b>493 757</b>
<b>Totaux</b>	<b>426 375</b>	<b>854 811</b>	<b>428 436</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>428 436</b>

### I - La section d'exploitation du budget de la régie du Malesherbois

#### 1 – Synthèse

Exploitation	Budget régie du Malesherbois		
	Réalisé 2018	Budget	% réalisation
<b>Dépenses</b>			
Charges à caractère général	210 714	380 145	55%
Charges de personnel	0	178 000	0%
Atténuation de produits	0	93 300	
Charges de gestion courante	0	5 360	
Charges financières	34 953	35 820	98%
Charges exceptionnelles	0	20 000	
<b>Dépenses réelles d'exploitation</b>	<b>245 667</b>	<b>712 625</b>	<b>34%</b>
Virement à la section d'investissement		19 200	0%
Opérations d'ordre transfert entre sections	0	402 500	0%
<b>Total</b>	<b>245 667</b>	<b>1 134 325</b>	<b>22%</b>

Recettes			
Vente de produits	15 037	700 600	2%
Subventions d'exploitation		27 000	
Produits exceptionnels	165 309	165 225	
<b>Recettes réelles d'exploitation</b>	<b>180 346</b>	<b>892 825</b>	<b>20%</b>
Excédent d'exploitation reporté N-1		0	
Opérations d'ordre transfert entre sections		251 500	
<b>Total</b>	<b>180 346</b>	<b>1 144 325</b>	<b>16%</b>

2018 fut une année d'intégration technique pour la Step et le réseau et de transition pour la partie recettes, la première facturation aux usagers s'est déroulée au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

## 2 – Evolution des principaux postes de charges

Le taux de réalisation des dépenses réelles est de seulement 34%. 2018 fut une année de démarrage, peu de charges furent refacturées, comme par exemple le personnel mis à disposition dont le remboursement fut demandé par le Malesherbois en 2019.

Seules Les charges à caractère général attachées au fonctionnement et à la maintenance de la Step pour 130 K€ ainsi qu'à l'entretien du réseau pour 47 K€ ont fait l'objet de dépenses significatives.

## 3 – Evolution des principaux postes de recettes

A 180 K€ contre 893 K€ budgétés les recettes réelles d'exploitation présente un taux de réalisation de seulement 20%.

Ce taux excessivement bas est la conséquence de l'absence de recettes due au démarrage de la régie. La facturation des usagers relative à l'année passée fut lancée au cours du premier trimestre 2019. Seuls 15 K€ issus de contrats spécifiques auprès d'industriels furent comptabilisés.

Les produits exceptionnels représentent le transfert à la régie du résultat de l'assainissement issu du mode de gestion antérieur à sa création.

# II - La section d'investissement du budget de la régie du Malesherbois

## 1 – Synthèse

Investissement	Budget régie du Malesherbois		
	Réalisé 2018	Budget	% réalisation
<b>Dépenses</b>			
Frais d'études	4 658	34 000	14%
Immobilisations en cours	60 091	714 340	8%
Remboursement d'emprunts	115 959	116 325	100%
<b>Dépenses réelles d'investissement</b>	<b>180 708</b>	<b>864 665</b>	<b>21%</b>
Opérations d'ordre		251 500	0%
Opérations patrimoniales		20 000	0%
Report négatif N-1		0	
<b>Total</b>	<b>180 708</b>	<b>1 136 165</b>	<b>16%</b>

<b>Recettes</b>			
Subventions			
Emprunts et dettes assimilées			
Immobilisations en cours		20 000	
Dotations, fonds divers, réserves	674 465	674 465	100%
<b>Recettes réelles d'investissement</b>	<b>674 465</b>	<b>694 465</b>	<b>97%</b>
Virement de la section exploitation		19 200	0%
Opérations d'ordre		402 500	0%
Opérations patrimoniales		20 000	0%
<b>Total</b>	<b>674 465</b>	<b>1 136 165</b>	<b>59%</b>

Du fait de l'arrivée de la régie du Malesherbois en 2018 au sein du Siarce et de la nécessaire prise de connaissance des installations par les services, il n'y a eu que très peu de mouvements sur les postes d'investissement. Seuls 60 K€ furent comptabilisés en 2018, concernant la maintenance des équipements de pompage.